



Distr. générale  
2 septembre 2012  
Français  
Original : anglais



## Programme des Nations Unies pour l'environnement

**Plénière de la Plate-forme intergouvernementale  
scientifique et politique sur la biodiversité  
et les services écosystémiques**

**Première session**

Bonn (Allemagne), 21-26 janvier 2013

### Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
  - a) Composition de la Plate-forme;
  - b) Élection des membres du Bureau de la plénière, y compris du président et des vice-présidents;
  - c) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Pouvoirs des représentants.
4. Règles et procédures régissant le fonctionnement de la plénière :
  - a) Règlement des réunions de la plénière;
  - b) Politique régissant l'admission des observateurs à la plénière et procédure d'admission.
5. Programme de travail initial de la Plate-forme:
  - a) Mesures à prendre concernant l'élaboration du programme de travail initial;
  - b) Procédure de réception et de hiérarchisation des demandes présentées à la Plate-forme;
  - c) Rôle du Groupe d'experts multidisciplinaire dans la supervision de l'élaboration du programme de travail initial;
  - d) Dispositifs institutionnels envisageables à l'appui de l'exécution du programme de travail.
6. Sélection et nomination des membres du Groupe d'experts multidisciplinaire.



7. Dispositifs institutionnels :
    - a) Secrétariat : proposition commune présentée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour le développement;
    - b) Relations entre la Plate-forme et le système des Nations Unies.
  8. Arrangements financiers et budgétaires pour la Plate-forme :
    - a) Règles de procédure financière;
    - b) Budget de départ.
  9. Ordre du jour provisoire, lieu et date des prochaines sessions.
  10. Adoption de décisions et du compte rendu des travaux de la session.
  11. Clôture de la session.
- \_\_\_\_\_